

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLES DE ST-MARC ET DE LA CORNE

RÉUNION DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2014 Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles de

St-Marc et de La Corne tenue à l'école de St-Marc, le 30

septembre deux mille quatorze, à 20 h 45.

PRÉSENCES: M^{mes} Sylvie Gagnon Gabrielle Morin

Johanne Paradis

M. Maxime St-Laurent

Aussi présents :

M^{mes} Jennifer Godmer Line Brochu

ABSENCES: M^{mes} Jennie Desmarais Denise Bélanger

Katie Rouillard Nancy Lafrance

Il est 20 h 48, le quorum est atteint. L'assemblée

est présidée par madame Line Brochu.

LECTURE ET ADOPTION

DE L'ORDRE DU JOUR

CE-564-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition

de madame Sylvie Gagnon,

QUE, l'ordre du jour de cette réunion soit et est

adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

INTERVENTION DU

PUBLIC

Aucune

ÉLECTION AUX DIFFÉRENTS POSTES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Maxime St-Laurent propose madame Johanne Paradis comme présidente. Madame Johanne Paradis accepte la proposition.

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Maxime St-Laurent agira comme représentant au comité de parents.

Madame Gabrielle Morin agira comme substitut de monsieur Maxime St-Laurent.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2014

L'approbation du procès-verbal est reportée en octobre.

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

Mesdames Johanne Paradis et Line Brochu font le résumé de l'information et de la correspondance reçue :

- -Offre de service pour aménagement paysager;
- -Rapport annuel d'Aide Parents
- -Revue Espace
- -Documentation sur l'amélioration de l'enseignement de l'anglais langue seconde au primaire : un équilibre à retrouver.

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Le comité approuve la sortie au Parc Joannès comme activité de fin d'année à St-Marc. Il approuve aussi que les sorties spontanées ne soit pas présentée au Conseil d'établissement si les délais nous ne le permettent pas.

Les chandails ont coûté un dollar de moins que la soumission reçue. Le conseil se penchera sur la redistribution des sommes dégagées.

CE-565-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Maxime St-Laurent,

QUE, les approbations soient adoptées tel que présentées.

ADOPTÉE

| ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE; DÉNONCIATION D'INTÉRÊT | Madame Line Brochu présente les règles de régie interne revues et corrigées le 31 janvier 2013 L'adoption est reportée lors de la prochaine séance. |
|--|--|
| | ACCEPTÉE |
| ADOPTION DU CALENDRIER DE TRAVAIL DU CE 2014-2015 | Le point est reporté à la prochaine séance. |
| | ACCEPTÉE |
| AUTRES SUJETS | Aucun |
| PROCHAINE RÉUNION | La prochaine rencontre aura lieu le lundi 20 octobre 2014, à 19 h 30, à l'école de La Corne. |
| ÉVALUATION | La réunion s'est très bien déroulée. |
| LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CE-566-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Gagnon, |
| | QUE, l'assemblée soit levée. |
| Il est 21 h 10. | ADOPTÉE |
| Line Brochu, Présidente | Jennifer Godmer, Secrétaire |